



AXE 2. LA SECURITE DES SOINS ET LA GESTION DES RISQUES :

A travers :

- La poursuite de la mise en place de mesures permettant de réduire le risque infectieux
- La tenue du dossier de soins
- L'hémovigilance et la sécurité transfusionnelle avec notamment l'habilitation des IDE
- La prise en charge médicamenteuse et le respect des bonnes pratiques
- La prise en charge du risque d'escarre et de l'escarre
- La prévention des chutes
- La démarche qualité au laboratoire de biologie médicale et d'anatomocytopathologie avec, en outre :
 - La mise à disposition des préleveurs, d'un manuel de prélèvements
 - La formation des nouveaux arrivants
 - L'amélioration de l'acheminement et du transport par la route des prélèvements biologiques
 - La maîtrise de la phase pré-analytique des prélèvements d'anatomocytopathologie
- L'organisation de la programmation des examens radiologiques lors de la sortie d'un patient
- Une implication dans la mise en œuvre de la démarche qualité et la gestion des risques :
 - Développement de la culture qualité et sécurité des soins
 - Intégration de la gestion des risques dans les organisations de soins
 - Formation des personnels
 - Réalisation d'EPP



AXE 3. LE MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES :

Le management des ressources humaines se construit autour de nos valeurs professionnelles afin de favoriser le travail en équipe, d'améliorer la qualité de vie au travail et de fait, la qualité des soins.

Des actions seront à mettre en œuvre sur les thématiques suivantes :

- Le recrutement
- Le développement des compétences avec notamment la mise en place de protocoles de coopération entre professionnels de santé, et d'infirmières cliniciennes, la formation et le développement professionnel continu
- L'intégration et l'accompagnement des professionnels, en particulier pour les cadres F.F. et les nouveaux cadres en lien avec la politique d'encadrement
- La synchronisation des temps médicaux et non médicaux auprès du patient
- La continuité et la coordination des soins
- La prévention des TMS
- Le partenariat avec les instituts de formation



... MAIS AUSSI 3 AXES SPÉCIFIQUES

AXE 1. LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS

Le développement des thématiques de cet axe tend à répondre aux recommandations de la Haute Autorité de santé : manuel de certification V2010 et au guide HAS « Enjeux et spécificité de la prise en charge des enfants et des adolescents en établissement de santé »

Il s'agit :

- D'optimiser et d'évaluer l'efficacité de la prise en charge de la douleur en pédiatrie
- D'optimiser et de sécuriser l'administration du médicament en pédiatrie
- D'améliorer le dépistage et la prise en charge des situations à risques ou des situations avérées de maltraitance des mineurs
- D'accompagner les nouveaux parents en vue de la sortie de maternité et de néonatalogie

AXE 2. LES PERSONNES ÂGÉES DE PLUS DE 75 ANS

Cet axe est développé en cohérence avec le volet hospitalier du Schéma Régional d'Organisation des Soins (SROS) et le projet médical de l'établissement. Il a pour objectif de participer à une meilleure prise en charge des pathologies du vieillissement en :

- Evaluant les besoins spécifiques à la personne âgée
- Adaptant les prises en charge
- Garantissant une prise en soins de qualité dans le respect des choix de vie du résident en USLD et en EHPAD

AXE 3. LA PRISE EN CHARGE DES PATIENTS EN CANCÉROLOGIE

Cet axe est en lien avec le plan cancer 2014-2019 et le projet médical, il doit permettre d'assurer la qualité, la sécurité et la coordination de la prise en charge en cancérologie

En :

- Développant les compétences spécifiques notamment la consultation d'annonce
- Rendant la consultation d'annonce systématique en hospitalisation
- Améliorant l'accès aux soins de support et en les coordonnant
- Développant la collaboration avec les réseaux de cancérologie
- Facilitant la surveillance des patients sous chimiothérapies orales par la mise en place d'une IDE de suivi et par le biais d'un protocole de coopération médecin/infirmière.

Le projet de soins est traduit en plan d'actions. Le pilotage de chaque thématique est assuré par des cadres de pôle et/ou cadres supérieurs ou des personnes avec une expertise dans le domaine concerné. Un état d'avancement du plan est réalisé régulièrement par la direction des soins.

Ce projet vise à fédérer les professionnels, il a pour ambition de les rassembler autour de valeurs et d'objectifs partagés dans une volonté commune de garantir la qualité des soins et la sécurité des patients.

Je remercie tous les professionnels qui ont participé à son élaboration et compte sur vous pour sa mise en œuvre.

Info :
Vous pourrez avoir accès au projet de soins dans sa totalité sur le fichier « L »

Bulletin d'information édité par le GHI Le Raincy-Montfermeil | 10 rue du général Leclerc - 93370 Montfermeil | **Direction de la publication:** J-L. Feutrie (directeur général) | **Responsable de la communication:** C. Hiaumet (87 71) | **Photos:** service communication et J. Alvarez | **Impression & mise en page:** DEJA LINK | Dépôt légal Janvier 2016.



HORS SÉRIE

LE PROJET DE SOINS INFIRMIERS, DE RÉÉDUCATION ET MÉDICO-TECHNIQUES 2015 - 2019



Le projet de soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques 2015 - 2019

Le projet de soins est un des socles constitutifs du projet d'établissement. Il tient compte des orientations du projet médical et du programme d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins en lien avec les visites de certification et la réglementation.

Le projet de soins doit être une des réponses aux attentes des usagers et un fil conducteur pour les soignants. Il repose sur une philosophie de soins et des valeurs partagées par les professionnels.

Cette philosophie est basée sur des valeurs humanistes avec une approche globale de l'homme et de la santé. A travers elle, on retrouve des valeurs du service public qui doit à toute personne, la permanence et la continuité des soins, la qualité de l'accueil et des prestations, la compétence et la disponibilité du personnel.



NOS VALEURS :

ENVERS LES PATIENTS

- ✓ Le respect de la personne : respect de la dignité, de l'intimité, de la confidentialité, de ses droits : droit à l'information, droit d'avoir le choix (liberté), droit au respect de ses propres valeurs.
- ✓ L'empathie
- ✓ L'écoute
- ✓ Le partage
- ✓ La communication
- ✓ La bienveillance
- ✓ La bientraitance

ENVERS ET ENTRE LES PROFESSIONNELS

- ✓ Le travail en équipe par le respect, la solidarité, la communication, l'équité, l'écoute, la disponibilité, l'honnêteté, le professionnalisme et la rigueur.



Le projet de soins doit conduire à contribuer à l'amélioration de l'efficacité et de la performance à travers l'organisation de la prise en charge de la personne soignée. Les différentes actions prévues doivent permettre d'optimiser le déroulement du séjour tout en garantissant le respect des droits et de la dignité du patient, la qualité et la sécurité des soins mais aussi la qualité de vie au travail des professionnels.

Cette recherche de l'efficacité est d'autant plus nécessaire dans le contexte financier auquel est confronté l'établissement aujourd'hui et le monde de la santé de manière plus générale. Elle doit nous permettre d'adapter les compétences des professionnels à l'évolution des modes de prise en charge notamment dans le cadre du virage ambulatoire, à repenser l'organisation des soins et à travailler sur les maquettes organisationnelles dans un but de synchronisation des activités médicales et non médicales afin de limiter les pertes de temps.

LA MÉTHODOLOGIE

Une méthodologie d'élaboration du projet de soins qui a impliqué les professionnels avec un pilotage par les cadres de pôles, les cadres supérieurs, des référents dans leur domaine d'expertise et une participation active de tous les membres de la commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques.

Le projet de soins est développé autour de 3 axes stratégiques définis notamment à partir du manuel de certification :

- Amélioration du parcours de soins et de la prise en charge du patient
- La sécurité des soins et la gestion des risques
- Le management des ressources humaines

Mais aussi autour d'axes spécifiques :

- Les enfants et les adolescents
- La prise en charge de la personne âgée de plus de 75 ans
- La prise en charge du patient cancéreux

Chacun de ces axes se décline en thématiques avec la réalisation d'une fiche action comprenant les objectifs, les actions à mettre en œuvre, les indicateurs de suivi et les échéances.



3 AXES STRATÉGIQUES SOCLES DU PROJET DE SOINS

Ces axes sont développés afin de répondre aux recommandations de la Haute Autorité de Santé et pour lesquels le GHI doit poursuivre ses actions d'amélioration :

AXE 1 : L'AMÉLIORATION DU PARCOURS DE SOINS ET DE LA PRISE EN CHARGE DU PATIENT :

Par :

- Un dispositif d'accueil structuré,
- Une optimisation des conditions de sortie pour garantir la continuité de la prise en charge,
- Une organisation de l'offre de soins qui permet de répondre aux besoins de santé de la population : développement de l'éducation thérapeutique, amélioration de la prise en charge de la personne handicapée et/ou vulnérable, des personnes démunies,
- La prise en charge des troubles de l'état nutritionnel
- Une évaluation du risque suicidaire
- La promotion de la bientraitance et le respect des droits du patient
- La prise en charge de la douleur,
- La prise en charge et les droits des patients en fin de vie
- Une rééducation fonctionnelle adaptée aux nouveaux besoins :
 - ▶ Organisation d'une consultation pluridisciplinaire pré-opératoire pour la prothèse de hanche
 - ▶ Développement du lever précoce des patients dépendants hors secteurs chirurgicaux et gériatriques
- Une évolution des modes de prise en charge pour s'adapter au contexte actuel :
 - ▶ Accompagnement des restructurations
 - ▶ Adaptation des moyens et des organisations aux nouveaux dispositifs mis en place : UMEP, MAIA, relations avec la ville, relations avec les EPHAD...
 - ▶ Participation au développement de l'HAD
 - ▶ Poursuite du développement des compétences spécifiques : coordinatrice d'aide à la sortie, équipes mobiles, expertise en soins (infirmière clinicienne), protocoles de coopération entre professionnels de santé.
- Une amélioration des prises en charge spécifiques avec en particulier :
 - ▶ L'accueil du patient au bloc opératoire
 - ▶ La sécurité du patient lors de son parcours services/blocs
 - ▶ La prise en charge des urgences vitales et non vitales
 - ▶ La fluidité du parcours « urgences », la qualité et la sécurité des soins

